

Fiche d'inscription aux formations du Comité Départemental Olympique et Sportif du Var



Organisme de formation déclaré sous le n° 93 83 04053 83

Civilité : Madame / Monsieur NOM : Prénom :
 Date et lieu de naissance : né(e) le à
 N° Sécurité Sociale :
 Adresse complète (CP et Ville):
 Profession : Email : Téléphone portable :
 Niveau d'étude (entourez) I / II / III / IV / V / VI (notice: I : Doctorat, master, DEA, DESS - II : Maîtrise, master 1, licence, licence pro - III : Deug, BTS - IV : Baccalauréat - V : CAP, BEP)

Nom du club/comité/structure :
 Numéro de SIRET (obligatoire) :
 Votre fonction dans la structure : membre du bureau directeur salarié autre:
 Email du club :
 Si votre association est employeur, merci de préciser votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) :
 UNIFORMATION Autre :

| Nom de la (ou des) formation(s) choisie(s) | Date(s) choisie(s) |
|--|--------------------|
| | |
| | |

| Modules | Cochez le montant de votre participation en fonction de votre situation |
|--|---|
| TOUS LES MODULES sauf ci-dessous | JE SUIS SALARIE / JE SUIS BENEVOLE (membre du bureau), MON ASSOCIATION EST EMPLOYEUR : <input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (240€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> je demande une prise en charge des frais de formation (240€) au titre du CPF, à Pôle Emploi, etc. |
| | JE SUIS BENEVOLE, MON ASSOCIATION N'EST PAS EMPLOYEUR (ou ma situation ne répond pas aux critères d'une prise en charge OPCA): <input type="checkbox"/> 0€ : mon association dépend de TPM et je demande au CDOS à bénéficier d'une prise en charge totale des frais de formation (240€). TPM (75%), Département + CNDS (25%). <input type="checkbox"/> 80€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. (formation de 8h ou 2x4h) <input type="checkbox"/> 40€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. (formation de 4h, ex : powerpoint) |
| Recyclage PSC 1 | <input type="checkbox"/> 30€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. |
| PSC 1 | <input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (240€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> 50€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. |
| Formation Civique & Citoyenne | <input type="checkbox"/> 0€ pour les engages volontaires de la plateforme d'intermédiation du Service Civique du CDOS Var. <input type="checkbox"/> 100€ de participation correspondant au reste à charge de l'association pour les 2 jours de formation**. |
| Formation Wordpress | <input type="checkbox"/> 0€ après prise en charge totale des frais de formation (640€) par l'OPCA (sous conditions*). <input type="checkbox"/> 160€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. |
| BASICOMPTA | <input type="checkbox"/> 30€ de participation correspondant au reste à charge de l'association**. (+ 52€ licence utilisateur 2018) |
| CQP/BSB/ BNSSA | Nous consulter |

(*) Les dirigeants bénévoles (membre du bureau) d'une association employeur peuvent bénéficier de la prise en charge des frais de formation par leur OPCA si ils viennent accompagné d'un salarié à la formation et si celle-ci à un lien direct avec leur mandat (sous réserve de modifications par l'OPCA). Le tarif horaire des formations est de 30€ ou 40€/heure/stagiaire en fonction du module. Les formations d'une journée sont calculés sur la base de 8 heures (240€ ou 320€). Monter le dossier et se renseigner : nous consulter.

(**) Les frais de participation correspondants au reste à charge de l'association sont calculés après déduction faite de l'aide du Conseil départemental et du CNDS versée au CDOS.

L'inscription aux stages de formation est strictement réservée aux comités départementaux et associations adhérents du CDOS du Var.

Les frais de participation demandés sont étudiés sur la base du coût de revient de l'action de formation toute autre participation ou aide déduite. Ils sont calculés sur la base du budget voté à l'équilibrium par l'Assemblée Générale.

Nous vous contacterons dès réception de votre bulletin afin de finaliser votre inscription. Dans le cas d'une demande de prise en charge, un premier règlement de 80.00€ sera demandé lors du montage de votre dossier. Une convocation donnant toutes les indications sur l'organisation matérielle du module sera envoyée à chaque participant.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le CDOS83 s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager ces données avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) de 2018 sur la protection des données personnelles. En vous inscrivant à nos formations, vous acceptez que le CDOS83 mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans le formulaire d'inscription. En l'occurrence, vous autorisez le CDOS83 à vous envoyer occasionnellement des newsletters dans le but d'être informé des dernières actualités de notre association et du mouvement sportif varois. (voir nos mentions légales sur le <http://var.franceolympique.com>)

Fiche d'inscription à nous retourner avec le règlement à : CDOS du Var - 133 boulevard Général Brosset - 83200 TOULON - accdos@cdos83.fr . 04.94.46.01.92.